GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION

MAITRISER LES SPECIFICITES COMPTABLES ET FINANCIERES DANS LES ESMS

JE M'INSCRIS

Contexte

Du fait de leur but non lucratif et des ressources particulières qu'elles mobilisent, les associations nécessitent une adaptation de la comptabilité générale ce qui a été acté par le règlement n°2019-04 de l'ANC. A ce régime particulier viennent se greffer des spécificités comptables liées au secteur d'activité social et médico-social et à ses modalités de financement sur fonds publics (instruction comptable M22 « bis »).

Objectifs / Compétences visées

- **Disposer de la connaissance des spécificités comptables des établissements du secteur social et médico-social gérés par des associations**
- **Analyser, au-delà de l'aspect technique comptable, les documents comptables sur le plan financier**

Contenu

- **Obligations comptables**
- **Fonds associatifs**
- **Contributions volontaires en nature**
- **Détermination et affectation du résultat**
  - Gestion conventionnée et gestion propre
  - Formation du résultat
  - Affectation du résultat
- **Subventions**
  - Conditions suspensives et conditions résolutoires
  - Subventions d'investissement
  - Subventions d'exploitation
- **Fonds dédiés**
- **Provisions**
  - Provisions réglementées
  - Provisions pour risques et charges
- **Comptes de liaison**
  - Traitement comptable
  - Classement dans le bilan financier
  - Gestion de trésorerie
- **Immobilisations et amortissements**
- **Produits de tarification**
- **Documents de synthèse**

Date(s) & Lieu(x)

5 décembre 2024 - Montpellier
10 décembre 2024 - Toulouse

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

310 € - Adhérent
385 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Comptables, gestionnaires, directeurs, responsables de services

Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun. Se munir d'un ordinateur portable, apporter ses propres documents comptables et financiers

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Marc CLOUVEL, commissaire aux comptes

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable